



Commerce Liégeois ASBL – Police de Liège

COMMUNIQUE DE PRESSE – 24/04/2020

Nous condamnons fermement les actes de vandalisme survenus dans le périmètre du centre-ville ces derniers jours.

Suite à notre diffusion des photos de graffitis sur les vitrines de commerce, la Police de Liège nous a contacté pour rappeler à l'ensemble des commerçants et indépendants impactés la procédure de plainte.

Evitez des déplacements inutiles : la Zone de Police de Liège met un nouvel outil à votre disposition "[plainte en ligne](#)".

Pour tout savoir sur les conditions des plaintes qui peuvent être déposées en ligne, sur les coordonnées des 6 points d'accueil accessibles pour des plaintes urgentes et sur les détails de cette réforme de l'organisation des commissariats, rendez-vous sur le site www.policeliège.be.

Pour toute plainte urgente, vous pouvez vous adresser dans un des six points d'accueil restés ouverts, et ce jusqu'à nouvel ordre (Hôtel de Police, Commissariats Wallonie Liège-Centre, des Guillemins, de Sainte-Walburge, de Chênée et de Jupille).

Nous vous remercions pour votre compréhension. Tous ensemble, nous veillons les uns aux autres pour la sécurité de tous.